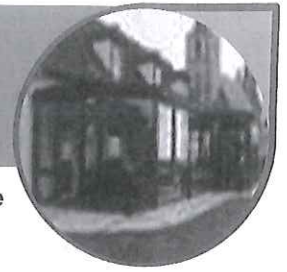




Communiqué

N°00000003/18

Commune de Grosseoeuvre



COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945 :

La Municipalité de Grosseoeuvre et l'Association des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre de Grosseoeuvre ont le plaisir de vous convier à la commémoration du **HUIT MAI 1945** qui se tiendra Au Monument aux Morts :

Le mardi 8 mai 2018 à 11h00

A l'issue de la cérémonie, le traditionnel vin d'honneur sera servi à la salle d'activités «*Étienne RAYER*». Nous vous attendons nombreux.

PONTS DU 30 AVRIL 2018 ET DU 7 MAI 2018 - JOURS FÉRIÉS DES 10 MAI 2018 ET 21 MAI 2018:

Les permanences de la mairie ne seront pas assurées les lundis 30 avril 2018 et 7 mai 2018 ainsi que le jeudi 10 mai 2018 et le lundi 21 mai 2018. En cas d'urgence, contacter le ☎ : 06.45.84.42.03 ou ☎ : 06.71.76.87.16 ou ☎ 06.48.28.43.15 ou ☎ : 06.82.99.16.19.

MANIFESTATION DES 26 ET 27 MAI 2018 – WEEK-END HISTORIQUE ORGANISÉ PAR LE COMITÉ DES FÊTES DE GROSSEOEVRE :

Les membres du Comité des fêtes de Grosseoeuvre organisent, **le week-end des 26 et 27 mai 2018**, une manifestation dont l'objet est une **reconstitution historique**, grandeur nature, utilisant des véhicules, du matériel et des tenues de la seconde guerre mondiale.

Le programme de ce week-end du 26 et 27 mai 2018 est le suivant :

• **samedi 26 mai 2018** :

10h00 : ouverture au public - visite des camps, rencontre avec les associations présentes, exposition organisée dans le hall de la mairie par l'association des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre de Grosseoeuvre,

12h00 : repas proposé par le Comité des fêtes (*barbecue – frites – buvette*),

14h00 : ballade en Jeep proposée par les associations,

19h00 : repas et soirée animée – 13.00 € - sur réservation – (*1 kir – bœuf bourguignon – salade – fromage – dessert*).

• **dimanche 27 mai 2018** :

10h00 : ouverture au public - visite des camps, rencontre avec les associations présentes, exposition organisée dans le hall de la mairie par l'association des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre de Grosseoeuvre,

11h00 : cérémonie au Monument aux morts,

12h00 : repas proposé par le Comité des fêtes (*barbecue – frites – buvette*),

14h00 : reconstitution d'une bataille avec la libération de Grosseoeuvre,

16h00 : fin du week-end historique.

Pour la bonne organisation de ce week-end, les membres du Comité des Fêtes auraient besoin de bénévoles. Les besoins sont plus particulièrement nécessaires le vendredi après-midi pour l'installation, le samedi soir pour le repas, et le dimanche pour le rangement.

De plus pour la reconstitution qui aura lieu le dimanche à 14h00, les membres du Comité des Fêtes recherchent des figurants (*2 enfants en train de jouer aux billes, 2 femmes avec poussettes qui seront assises sur un banc en train de discuter*). Ces personnes devront être habillées en habits de l'époque.

Enfin, les membres du Comité des fêtes recherchent des vêtements d'après-guerre et remercient, par avance, toutes personnes susceptibles de leur prêter.

Merci, par avance, à toutes les Grandisylvaines et Grandisylvains pour l'aide qu'ils pourront apporter au bon déroulement de ce week-end historique pour qu'ainsi cette manifestation soit une réussite.

Pour toute information complémentaire, contacter les ☎ : 06.81.35.55.14. / ☎ : 06.17.40.78.61

ÉCO-QUARTIER DES CHÊNES :

La construction de notre éco-quartier des Chênes est désormais achevée. Les premiers habitants y ont déjà emménagé. Souhaitant insuffler une véritable dynamique à ce quartier et désireux que celui s'imprègne de l'âme de notre village, il est proposé de créer une association de quartier. Cette association sera ouverte à tout habitant de la commune désireux d'apporter son expérience et souhaitant s'investir pour la réussite de cet éco-quartier. Pour tout renseignement complémentaire, joindre les services de la mairie au ☎ : 02.32.37.95.54.

RECENSEMENT MILITAIRE :

Tous les jeunes gens et jeunes filles né(e)s entre le 1^{er} avril 2002 et le 31 juillet 2002 sont tenus, **à la date de leur anniversaire**, de se faire recenser auprès de la Mairie et ce, avant le 31 juillet 2018. Ils doivent se munir du livret de famille de leurs parents. Pour tout renseignement complémentaire, contacter la Mairie au ☎ : 02.32.37.95.54.

BUS 56 – INFORMATION EMPLOI, FORMATION & CRÉATION D'ENTREPRISES :

Ce bus, placé sous la responsabilité des services de l'EPN (*Évreux Portes de Normandie*), dédié à l'emploi, la formation et la création d'entreprise, sera présent sur le parking de la mairie (*place des commémorations*) le mardi 29 mai 2018 de 14h00 à 17h00.

NUISANCES SONORES :

Les beaux jours sont de retour... Si vous ouvrez les fenêtres ou organisez des réunions en plein air, modérez le volume de vos appareils sonores, quels qu'ils soient. Si vous pensez que vos manifestations peuvent se prolonger, n'oubliez pas de vous renseigner à la mairie et de prévenir vos voisins. L'utilisation des engins à moteur thermique ou électrique (*tels que tondeuse, tronçonneuse, taille haie et divers*) **est interdite les dimanches et jours fériés**. Pour rendre la vie plus agréable à chacun d'entre nous, nous vous recommandons de suspendre leur utilisation le samedi de 12 h à 13 h 30 et le samedi soir à partir de 20 heures. **Le tapage diurne et le tapage nocturne (après 22h00) sont sévèrement encadrés par les arrêtés préfectoraux sur tout notre département.**

ÉLAGAGE DE HAIES, ARBRES ET ARBUSTES :

Nous rappelons aux propriétaires qui ne l'auraient pas encore fait que de nombreuses haies, arbres et arbustes bordant les diverses voies communales et départementales empiètent toujours sur les trottoirs et espaces en herbe. **Afin de préserver la sécurité des divers usagers (piétons, poussettes, vélos, véhicules à moteur, etc.), nous demandons aux propriétaires concernés de dégager les accès encombrés**. Faute d'exécution sous deux mois, les mesures liées à la Loi du 17 Mai 2011 (R 161-24 du Code Rural) seront appliquées. D'autre part, il est rappelé que selon l'article 671 du code civil (Loi 1804-03-19), il n'est permis d'avoir des arbres, arbrisseaux et arbustes près de la limite de la propriété voisine **qu'à la distance de deux mètres de la ligne séparative pour les plantations dont la hauteur dépasse deux mètres, et à la distance d'un demi-mètre pour les autres plantations.**

ENQUÊTE DÉPLACEMENT VILLE MOYENNE (ÉVREUX PORTES DE NORMANDIE & COMMUNES DU PAYS DE CONCHES) :

Évreux Portes de Normandie et la Communauté de Communes du Pays de Conches sont soucieux de proposer des solutions de mobilités au plus près des besoins de leurs habitants. Dans cette perspective, EPN et CCPC souhaitent réaliser une grande enquête relative aux habitudes des ménages résidant sur ces leurs territoires, tous modes de déplacements confondus. L'objectif est de mieux connaître les pratiques de déplacements des habitants pour mieux organiser le système de transports sur nos deux territoires (*circulation routière, stationnement, transports collectifs, infrastructures etc.*). Cette enquête est effectuée selon la méthode « *standard Certu-Cerema* » (*Centre d'Études et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement*). Elle sera effectuée par téléphone. Elle a fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission nationale informatique et libertés (*Cnil*). Les ménages sollicités pour répondre à l'enquête seront préalablement informés par une lettre-avis. Des enquêteurs de la société Alyce les contacteront ensuite pour réaliser l'enquête ou fixer un rendez-vous téléphonique lorsque le ménage accepte de répondre à l'enquête.

Grossoeuvre, le 18 avril 2018

Le Maire,
Étienne COLLEU.

